



**VALDELIA**

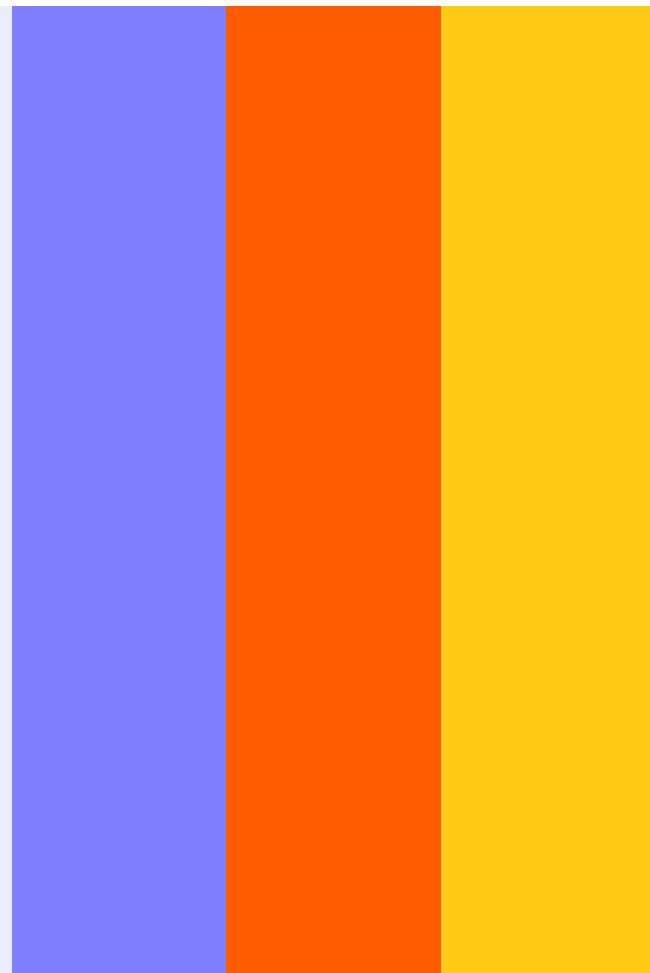
Accélérateur de secondes vies

---

## **Cahiers des charges spécifique – Filière DEA Appel d'offres marché « Traitement » 2026**

### **Lot 4 - Production & conditionnement de Matières Premières Secondaires consommables pour les exutoires finaux**

La réponse est à rendre pour le 17 novembre 2025 à 12h00



# Table des matières

1. Avant-propos .....	3
2. Périmètre du lot .....	3
3. Implantation .....	3
4. Description de la prestation .....	4
4.1    Réception des apports .....	4
4.1.1    Type d'apports : les Fractions Matières Valorisables .....	5
4.1.2    Conditions de réception.....	5
4.1.3    Horaires de réception .....	6
4.1.4    Contrôles des réceptions.....	6
4.2    Déchargement des apports.....	6
4.3    Documentation des apports .....	7
4.4    Préparation et Affinage .....	7
4.5    Transfert des Matières Premières Secondaires .....	7
4.6    Traçabilité, gestion des stocks et inventaire .....	8
5. Performances attendues.....	8
6. Rémunération de la prestation.....	9



# 1. Avant-propos

L'objectif de ce lot est d'assurer une qualité matière à destination des exutoires finaux. Ce lot est séparé du lot 2&3 du marché « Traitement » pour que Valdelia garde la maîtrise de la qualité et du niveau de performance des procédés mises en œuvre.

Après les phases de traitement et tri, Valdelia juge pertinent de mettre un accent sur cette étape de préparation. La matière sera alors affinée et conditionnée pour améliorer les accès de la Matière Première Secondaire aux exutoires finaux (aciérie, panneautier, etc.)

## 2. Périmètre du lot

Le présent Lot vise la préparation des Fractions Matières Valorisables issues du traitement des DEA par les Lots n°1, 2 et 3 du marché « Traitement ».

Ces fractions matières produites par les centres de traitement sont préparées en Matières Premières Secondaires (MPS) pour être valorisées/recyclées par les exutoires finaux. (ex : acieristes, panneautiers, ...)

Il sera demandé une réponse par fraction matière à transformer en Matières Premières Secondaires (Bois, ferraille, etc.). Le prestataire devra préciser dans sa réponse l'opération technique mise en œuvre pour la préparation de chacun des lots matières.

Les fractions matières consommables en l'état dès la réception en Lot 1 (ex : DEA – Bois broyés) ou directement à la sortie des Lot 1, 2 et/ou 3 ne sont pas concernées par le présent Lot.

**A noter :** un candidat pourra répondre sur un ou plusieurs flux de Fractions Matières Valorisables à transformer. Il pourra décomposer son offre en précisant la matière sur laquelle il se positionne (ex : Lot 4 – Bois)

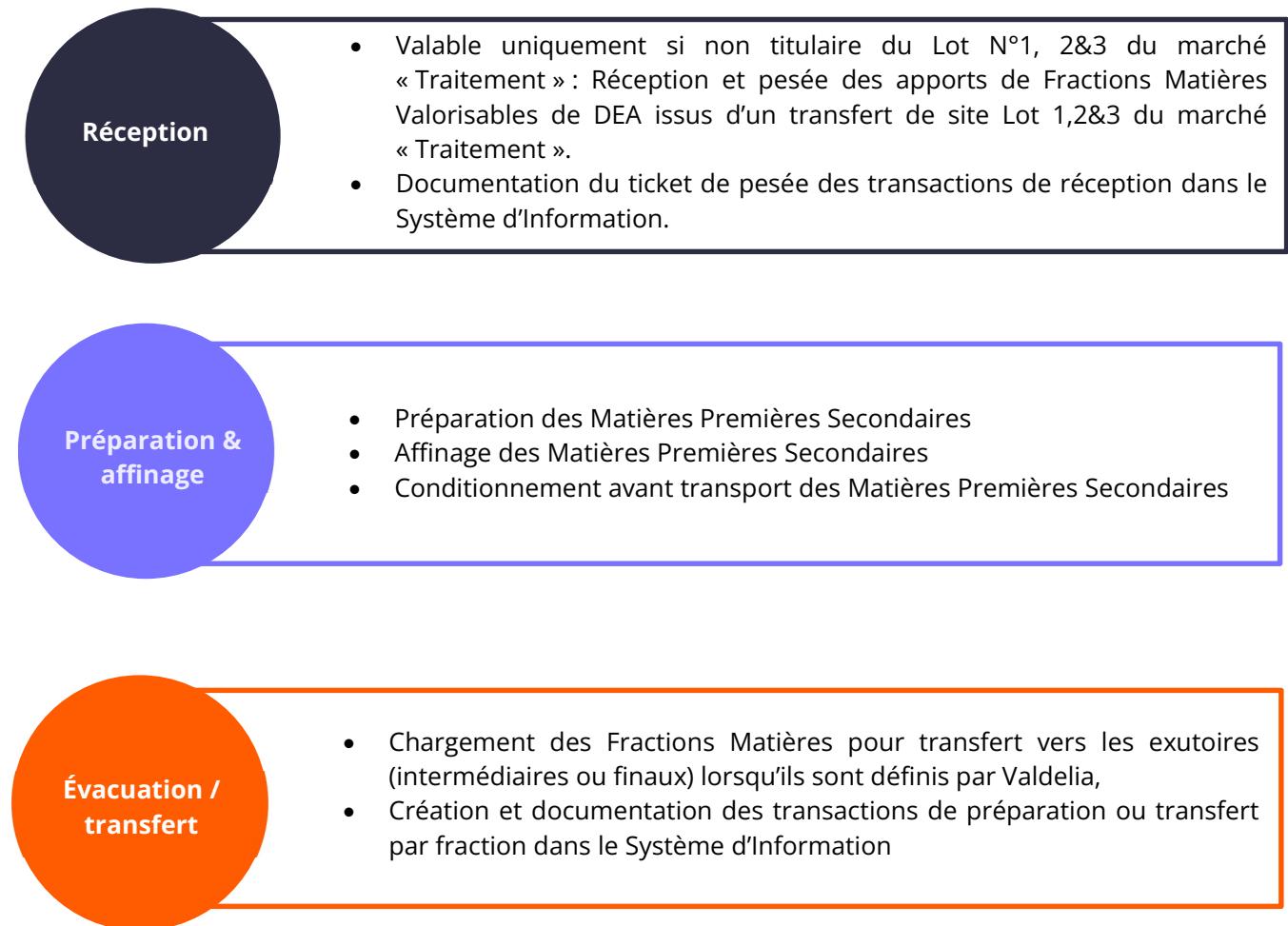
## 3. Implantation

Valdelia souhaite réaliser une gestion locale des déchets de DEA. Au même titre que les centres de traitement, le maillage des centres de préparation se doit d'être performant et pertinent sur tout le territoire français.

Il pourra y avoir plusieurs centres de préparation sur une même agglomération. La zone de chalandise du centre de préparation sera clairement définie par bassin de collecte.

Pour rappel le centre de préparation pourra être spécifique par Fractions Matières Valorisables (ex : Bois, Plastiques, etc...).

## 4. Description de la prestation



### 4.1 Réception des apports

Le candidat devra réceptionner les apports dans le cas où il répond uniquement au présent lot – « Conditionnement et production des Matières Premières Secondaires » et n'est pas titulaire du :

- Lot 1 « Réception des familles de déchets Valdelia » du marché « Traitement »,
- Lot 2&3 « Traitement des familles de déchets Valdelia » & « Tri des fractions matières issues du démantèlement des familles de déchets Valdelia ».

Dans ce cas, le candidat devra préciser dans sa réponse le procédé de réception accompagné d'une proposition tarifaire conformément au lot 1 « Réception » du marché « Traitement ».

Les apports réceptionnés en Lot 4 « Préparation » du marché « Traitement » sont définis comme des Fractions Matières Valorisables (FMV). Ces Fractions Matières sont des flux conditionnés pour être préparés en Matières Premières Secondaires (MPS).

#### 4.1.1 Type d'apports : les Fractions Matières Valorisables

Les apports auront pour origine :

- Le centre de réception DEA : Lot\_1 si ce sont des flux mono-matériaux,
- Le centre de traitement & tri DEA : Lot\_2 & 3 si ce sont des flux multi-matériaux.

Un centre de préparation pourra recevoir les Fractions Matières Valorisables de type :

- Bois B,
- Ferraille (légère à cisailler, en mélange, platin, etc.),
- Plastiques (PVC gris, PVC blanc, PP, PE, etc.),
- Rembourrés (canapés, mélange de plastiques « difficilement triable »)

Les Fractions Matières Valorisables avant livraison sur le centre de préparation pourront être conditionnées de façon différente en fonction du procédé de préparation détaillé dans la réponse du candidat via le formulaire et le bordereau de prix.

Valdelia veillera à ce que les centres de réception/traitement & tri soient en capacités de conditionner la matière pour le transport, et cela en fonction des cahiers des charges du procédé technique de préparation du prestataire Lot 4.

**A noter :** la majorité des transports sera réalisé en vrac dans des véhicules de transports de type Fond Mouvant Amovible.

#### 4.1.2 Conditions de réception

Chaque candidat doit pouvoir faire face à la montée en puissance de la filière. Pour valider cette capacité, le candidat devra préciser le tonnage maximum de DEA qu'il pourra transformer (préparer) :

- au quotidien,
- par mois glissant.

Cet engagement aura une valeur contractuelle vis-à-vis de Valdelia.

Le titulaire s'engage à prévenir Valdelia sans délai quand il approchera de sa capacité maximum.

En cas de dépassement de ce seuil, le maillage territorial pourra être redéfini par Valdelia afin d'assurer l'adéquation entre les capacités du prestataire de préparation et les exigences de Valdelia.

Le candidat devra préciser dans sa réponse technique ([via le formulaire disponible ici](#)) :

- ses éventuelles conditions ou contraintes de réception,
- ses capacités de réception quotidiennes et sur un mois glissant par la typologie de Fractions Matières Valorisables.

Les Fractions Matières pourront être livrées :

- en vrac par Fraction Matière,
- grappinées ou semi-grappinées,
- en balles

Les Fractions Matières seront livrées :

- par un prestataire logistique défini par Valdelia lorsque le candidat n'est pas titulaire du lot 1, 2&3 du marché « Traitement ».
- selon la demande de transfert du centre de traitement et les heures d'ouverture du centre, de préparation (une transaction logistique sera émise sur le Système d'Information),
- le rechargement des Matières Premières Secondaires est à la charge du prestataire de traitement de départ,

#### 4.1.3 Horaires de réception

- **Sites implantés sur les agglomérations de Paris/Marseille/Lyon et leur couronne :**

- Sur les jours ouvrés, le prestataire de traitement devra être capable de couvrir une plage horaire comprise entre 8h et 18h et ce, sans interruption. Ainsi, les centres de traitement Valdelia pourront prévoir avec Valdelia sous commun d'accord préalable des livraisons entre 12H et 14H.

- **Sites implantés sur les autres agglomérations :**

- il pourra être demandé aux prestataires de traitement l'ouverture du site sur jours ouvrés ;
- sur une plage horaire comprise entre 7h et 17h différente de leurs horaires habituels sous réserve d'un délai de prévenance ;
- entre 12H et 14H sous réserve de justification de volume et de prise de rendez-vous.

Le candidat devra préciser dans son mémoire technique ses horaires de réception sur jours ouvrés.

#### 4.1.4 Contrôles des réceptions

Le centre de préparation veillera à contrôler les réceptions des apports afin de signaler à Valdelia les éventuels dysfonctionnements sans délai (présence de déchets non concernés par le présent lot).

Les dysfonctionnements pouvant entraîner un déclassement devront être préalablement validés par Valdelia sous conditions d'éléments de preuves fournies (ex : photos).

Valdelia prendra en charge la valorisation voire l'élimination des déchets ne pouvant être recyclés.

Dans tous les cas, les lots devront être acceptés par le prestataire de préparation excepté s'ils présentent un risque avéré pour les agents dûment justifié.

### 4.2 Déchargement des apports

Le déchargement sera réalisé par :

- le prestataire logistique pour les contenants gravitaires,
- le prestataire de traitement d'arrivée pour tout autre contenant.

## **4.3 Documentation des apports de FMV**

Chaque transfert devra faire l'objet d'une pesée sur un pont bascule contrôlé ; un ticket de pesée sera émis systématiquement accompagné d'une photo du contenant (porte ouverte) avec la plaque d'immatriculation lisible.

Parallèlement, un Bordereau de Suivi des Déchets (selon le formulaire CERFA n° 12571\*01) sera renseigné.

## **4.4 Préparation et Affinage**

La préparation est la transformation de la Fraction Matière Valorisable en Matière Première Secondaire, à des fins d'utilisation directe par les exutoires finaux de recyclage et valorisation (panneautiers, acieristes, ...).

Elle doit être conforme au cahier des charges des exutoires proposés par le candidat ou à minima conforme à l'état de l'art de chaque fraction matière (tri, broyage, criblage, etc.).

Les fractions matières Valdelia pourront être mélangées à d'autres fractions par nécessité technique.

Le candidat devra préciser dans sa réponse technique ([via le formulaire disponible ici](#)) :

- le process technique et les équipements utilisés,
- ses capacités de traitement (tonne/jour et tonne/mois glissant),
- le taux de freinte du procédé technique
- le taux d'incorporation de matière Valdelia dans la « recette globale<sup>1</sup> » et ce par exutoire, dans le cas d'un mélange à d'autres fractions.

## **4.5 Transfert des Matières Premières Secondaires**

Les Matières Premières Secondaires préparées auront pour destination :

- l'exutoire défini par Valdelia,
- l'exutoire proposé par le prestataire au moment de la réponse à l'appel d'offres (Lot 5 « Exutoire »).

Le candidat devra préciser, dans sa réponse technique (bordereau de prix), la raison sociale et l'adresse du ou des exutoires de recyclage et valorisation pressentis/retenus et leurs éventuels liens contractuels (dans le respect de la protection des données commerciales).

Dans ce cadre le prestataire devra impérativement fournir les capacités de consommation matière du procédé technique de l'exutoire (taux d'incorporation matière, freinte/pertes de matière liée au procédé, ...).

Le prestataire pourra à n'importe quel moment changer d'exutoire dans le cas où il est attributaire du contrat avec l'exutoire mais devra avertir Valdelia sans délai. Les exutoires devront être validés au préalable par Valdelia.

Valdelia se réservera le droit d'imposer l'exutoire des MPS en cas de défaillance ou optimisation du taux de recyclage et valorisation.

---

<sup>1</sup> Recette globale : Un prestataire peut préparer de la matière première secondaire à partir d'origines différentes des fractions matières Valdelia. Ce mélange de fractions matières est dite « recette », idéal pour sa consommation à l'exutoire final (ex : CSR).

L'attributaire du marché de traitement Lot 4 s'engage à stocker les Matières Premières secondaires jusqu'aux seuils définis dans le tableau ci-dessous avant déclenchement du transfert.

Familles Valdelia	Seuil minimal en tonnes avant déclenchement du transfert
Mono-matériaux : Bois	22 tonnes
Mono-matériaux : Plastiques	20 tonnes
Mono-matériaux : Métaux	15 tonnes
Multi-matériaux : DEA en mélange	15 tonnes
Mono-matériaux : Matelas	10 tonnes

En cas de transfert, la prestation logistique sera assurée :

- Dans le cas où l'exutoire est défini par Valdelia : (Lot n°5) :
  - par un prestataire logistique Valdelia, sélectionné sur devis,
- Dans le cas où l'exutoire est proposé par le prestataire au moment de la réponse au lot N°5 « Exutoires » :
  - par le prestataire Lot 3 ou 4 : « in situ ».

Le prestataire de traitement de départ a la charge du rechargeement des contenants avec les Fractions Matières Valorisables.

Le déchargement des fractions matières est à la charge :

- du prestataire logistique pour les contenants gravitaires,
- du prestataire de traitement d'arrivée pour tout autre contenant.

Les lots seront exclusivement composés de Matières Premières Secondaires de DEA et exempts d'autres déchets.

## 4.6 Traçabilité, gestion des stocks et inventaire

Le titulaire devra assurer une traçabilité exhaustive sur les flux entrants et sortants telle que décrite dans les points 7.3.9 du cahier des charges marchés « Logistique & Traitement ».

# 5. Performances attendues

Valdelia souhaite des taux de recyclage et de valorisation tels que précisés au chapitre « Performance de la Filière », du cahier des charges marchés « TRAITEMENT ».

Les performances s'appliquent sur les Fractions Matières Valorisables issues du traitement/tri du Lot faisant l'objet du marché « Traitement » Lot 1 « Réception » / 2&3 « Traitement & Tri des familles Valdelia ».

Le candidat indiquera dans son offre les performances de traitement envisagées selon la méthode de calcul suivante :

$$\frac{\text{Tonnage Matières Premières Secondaires préparées}}{\text{Tonnage Fractions Matières Valorisables réceptionnées}}$$

## 6. Rémunération de la prestation

Le prix sera composé :

- Du coût de réception des apports en €/tonne dans le cas où le candidat n'est pas titulaire du lot 1- « Réception » et le lot 2&3 - « Traitement et tri » dont :
  - La pesée des apports,
  - La documentation administrative de traçabilité,
- Du prix de préparation et d'affinage en €/tonne, dont :
  - La préparation et affinage des Matières Premières Secondaires,
- Du prix élimination des Fractions Matières non valorisables par matière en €/tonne correspondant ici aux refus de préparation.

L'ensemble des éléments de prix demandés est détaillé dans le bordereau de prix [[Annexe 9bis](#)].

La réponse technique décrira de façon exhaustive la décomposition du prix de préparation et affinage dont les éléments ci-dessus devront obligatoirement faire partie.